

# Le Lien Lapeyrouaisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Décembre 2019 N°38



BONNE  
Année  
2020



## Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations  
pages 3 à 4

Vie communale  
pages 5 à 19

Etat civil - page 14

Calendrier - page 20

Vie associative  
pages 20 à 31

Mémo utile - page 32

Le secrétariat de la Mairie est ouvert  
au public :

Lundi	13H30 à 16H30
Mardi	8H30 à 11H30
Mercredi	FERME
jeudi	8H30 à 11H30
Vendredi	8H30 à 11H30
Samedi	9H à 11H

### MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication  
Nicole Durand

Rédaction et Photos  
Mairie et Associations  
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression  
atelier image 26210 Epinouze

### Episode de grêle Canicule Sécheresse Vent Neige

Cette année 2019, notre département a connu beaucoup de situations difficiles. La dernière du 14 novembre, a été la neige lourde et collante qui a provoqué de nombreux dégâts et a plus que bouleversé notre quotidien : pas d'électricité, pas d'eau, pas de téléphone.

Le jeudi en fin de soirée, devant l'abondance des précipitations et afin que le réseau communal ne devienne pas impraticable, le déneigement commençait. Toute la nuit, je suis restée en contact avec le conducteur de l'engin (seules certaines voies n'ont pu être dégagées en raison des arbres ou câbles tombés sur la chaussée). Au lever du jour, un premier tour de la commune était effectué afin de constater l'ampleur des dégâts.

Dès le vendredi, les personnes les plus âgées, les plus isolées (sans famille proche), les plus fragiles ont reçu la visite des élus. Beaucoup ont déclaré se débrouiller avec la chaleur du fourneau ou de la cheminée et s'éclairant à la lueur de lampes ou de bougies comme au bon vieux temps.

En fin de matinée l'alimentation en eau potable n'était plus assurée. Un groupe électrogène mis en place par la Société SAUR permettait le rétablissement de l'alimentation en eau début de soirée du vendredi. Beaucoup d'entre vous se sont interrogés par rapport à la couleur de l'eau. Cette dernière était parfaitement potable et sa couleur n'était due qu'aux bulles d'air qu'elle contenait.

Les coupures de courant ont été nombreuses et longues, trop longues pour beaucoup de Lapeyrousiens. Le retour à la normale s'est étalé du samedi midi pour les uns au vendredi en milieu d'après-midi pour d'autres. Dès que le réseau téléphonique nous l'a permis, nous sommes rentrés en contact avec les services d'Enedis. Des services dédiés aux collectivités, difficiles à joindre, débordés, désorganisés, dont il n'y avait pas moyen d'avoir des informations précises. Pourtant les techniciens d'Enedis étaient bien présents sur le terrain mais nous n'avions aucun contact avec eux ce qui est fort dommage car un échange aurait permis de déterminer certains points bloquants et favoriser un retour à la normale plus rapide (câbles à terre, branches sur câbles, boîtier défectueux...).

De leur côté, les agents de la commune, certains membres du Conseil Municipal, leurs conjoints étaient à pied d'œuvre dès le vendredi pour dégager les voies. Ils n'ont pas comptés leur temps pendant cette période même si leur action a été souvent sous estimée et critiquée. La Mairie a été ouverte tous les jours du vendredi matin au mercredi soir (bien au-delà des heures normales d'ouverture), la salle des associations mise à disposition de la population dès le dimanche matin et jusqu'au mercredi soir. Les Lapeyrousiens qui s'y sont déplacés ont trouvé réconfort et chaleur. Je voudrais également remercier les habitants de la commune qui ont donné de leur temps en tronçonnant des arbres afin de dégager et sécuriser les voies et permettre d'accéder à toutes les habitations.

Beaucoup nous ont reproché un manque de communication mais quelles informations donner lorsque nous n'en avons pas...

Du vendredi au lundi matin nous nous sommes sentis bien seuls pour gérer une telle situation : sans aucun contact ni des services de la Préfecture, ni des parlementaires. Ce n'est que le lundi matin que nous avons pris contact avec eux.

Suite à cet épisode, les élus du Nord Drôme ont demandé à être reçus en Préfecture afin de tirer les leçons de cet évènement climatique et de pouvoir à l'avenir mieux l'appréhender et le gérer.

Certains d'entre vous sont aujourd'hui, toujours privés de téléphone et d'internet malgré nos différents signalements auprès des services d'Orange et de la Préfecture. Nous espérons qu'un retour à la normale se fasse au plus vite car cette situation n'est pas acceptable.

Je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers une très belle année 2020. Qu'elle vous apporte santé bonheur et réussite et soit source d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

Nicole DURAND

Maire de Lapeyrouse-Mornay

## TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

### Fauchage/Elagage :

La société Gabillon a débuté les travaux de fauchage le 6 juin dernier. Fin août, elle est intervenue pour le fauchage de l'ambrosie le long des voies communales. L'élagage aurait dû être réalisé courant novembre mais les conditions météorologiques nous ont contraints à différer les travaux. Ces derniers ont débuté juste avant Noël.

### Place du village :

Les épisodes venteux étant de plus en plus fréquents, il apparaît nécessaire de procéder à l'élagage de certains arbres de la place et de l'aire de jeux par mesure de sécurité. Cet élagage prévu à l'automne a également été reporté.

### Eglise :



Les travaux de réfection du sol prévus en septembre avaient été décalés en octobre en raison d'un office prévu le premier samedi d'octobre et ce, en accord avec l'entreprise. Cette dernière est intervenue dès le 14 octobre pour

la démolition de la dalle et l'enlèvement du carrelage. La dalle a été coulée le 31 octobre dernier et les travaux de finition ont eu lieu le 18 Novembre. Il reste à faire les soubassements, et les reprises de peinture. Le nettoyage après travaux étant très important, il sera fait appel à une entreprise de nettoyage. Le réaménagement de l'Eglise s'effectuera à la mi-janvier. Les travaux de réfection du plancher du clocher ont également été finalisés par les Ets Proponnet. Par ailleurs, la Région a donné son accord pour la subvention sollicitée dans le cadre des travaux de l'église.

### Ecole :

-Le conseil municipal ayant validé le devis de la société Clair-Net pour le nettoyage des vitres de l'école et de la salle des fêtes, cette dernière est intervenue les 19 et 20 août dernier.

-L'élagage des platanes de l'école a été fait pendant les vacances de la Toussaint par l'Entreprise DILM.

-Les travaux de sécurisation (avec l'installation d'une alarme anti intrusion) qui ont bénéficié d'une aide dans le cadre Fond Interministériel de Prévention De la Radicalisation ont également été effectués pendant

les vacances de la Toussaint.

-La vitre cassée par un élève en juin dernier et celle vandalisée pendant les vacances scolaires ont été remplacées et les factures transmises aux assurances.

-Suite aux tests acoustiques réalisés dans la salle de la cantine, il est primordial de prévoir une installation pour atténuer les nuisances sonores. Les deux devis reçus proposent la même solution technique, à savoir l'installation de panneaux acoustiques au plafond et aux murs. A l'unanimité le conseil décide de retenir le devis de la Sté ISERMATIC. Une demande de fonds de concours a été déposée et accordée par la Communauté de Communes. Les travaux ont été réalisés pendant les congés de Noël.

### Secrétariat :

L'intervention sur les postes informatiques a été effectuée le mardi 9 juillet par Numérian (ex Inforoutes).

L'entreprise PROPONNET est intervenue pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour réaliser un placard mural avec portes coulissantes au secrétariat. Ce dernier, beaucoup plus fonctionnel, remplacera les armoires qui seront réutilisées dans d'autres locaux et notamment à l'école afin de répondre aux demandes de rangements des enseignantes.

### Logement sud école :

Des devis avaient été sollicités pour des travaux de plomberie, carrelage, et électricité auprès de plusieurs entreprises.

L'Entreprise MINODIER d'Anneyron a débuté les travaux de plomberie en octobre. Les travaux de carrelage ont été réalisés en décembre par l'Entreprise MORCILLO d'Epinouze.

Dans le cadre d'une nouvelle commission d'attribution de fonds de concours de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche (mi-décembre), un dossier de demande de subvention a été déposé et accepté.

Les travaux se poursuivront avec une réfection des peintures par l'agent communal avant remise à la location.

### Chemin de St Charles :

L'interdiction de circulation des véhicules de plus de 3.5 Tonnes a été mise en place depuis cet été. Des contrôles de Gendarmerie ont été demandés, devant le non respect de cette réglementation.

Les travaux de reprise des branchements sur les canalisations d'eaux usées, chemin de St Charles ont été réalisés en septembre par la Sté SAUR.

## Stade :

Suite à la dernière assemblée générale du Club de foot, le conseil municipal prendra en charge la fourniture de l'engrais pour le terrain (au printemps) et l'achat d'un nouveau frigo qui a été installé en début de saison estivale. Les habitants en louant la salle du stade bénéficient de l'équipement en place au niveau des buvettes, il paraît donc normal que la Mairie finance ce type d'équipement.

## Voirie :

**Ilots de propreté :** Les travaux de goudronnage prévus sur les sites de Boisvieux, du Village et des Morelles/Brosses ont été faits. La réfection partielle de la route des Savoyans a également été réalisée cette année tout comme la corvée d'enrobé tiède par l'équipe municipale en octobre dernier.

**Quartier les Morelles :** Les services du Département sont enfin intervenus sur la RD 246, au niveau du quartier des Morelles afin de combler le dénivelé entre la chaussée et les accotements.

**Aménagement de carrefour :** Une réunion a également été programmée avec les services du Département afin d'examiner la faisabilité d'un aménagement de carrefour adapté au passage d'engins agricoles de la RD121 à la Route du Grand Champ et inversement. Des comptages de trafic ont déjà été effectués au niveau de cette intersection.

**RD 519 :** Nous avons rencontré à plusieurs reprises les services du Département concernant les travaux de la traverse du village. Si le Département prend en charge le revêtement, les bordures, la signalétique, le marquage au sol sont du ressort de la commune. Une réflexion est actuellement menée afin de trouver une solution pour une réduction de la vitesse (plateaux traversants, feux tricolores...) dans la traversée du

village. Une nouvelle rencontre avec les services du Département devrait avoir lieu en début d'année.

## Contrôles et entretiens annuels :

- **Contrôles électriques :** Les contrôles annuels sur les bâtiments communaux ont été réalisés par la Sté Dekra.

- **Débrillateur :** Le contrôle a été effectué et les électrodes ont été remplacées.

- **Extincteurs :** La vérification des extincteurs des différentes structures communales a été faite le lundi 9 décembre par la Sté DESAUTEL. Il ressort de ce contrôle que 4 extincteurs sont à remplacer, et qu'il faut prévoir l'acquisition d'un extincteur supplémentaire. Le conseil municipal a validé le devis correspondant.

- **Chauffage :** La société TTEC a effectué le ramonage et l'entretien de la chaudière de l'école. L'entretien des chaudières de la salle des associations et de la Mairie a été réalisé par l'entreprise Minodier tandis que la société ZAPPA procédait au ramonage des cheminées pour ces deux bâtiments.

## City stade :

L'appel d'offres pour la réalisation du city stade avait été déposé sur la plate-forme des marchés publics. Les candidats avaient jusqu'au mardi 5 novembre 2019 à 11h pour déposer leur dossier. La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 7 novembre pour ouvrir les plis et faire le choix du prestataire : 2 offres avaient été déposées dont une présentant 4 variantes. Au final, c'est l'Entreprise LAQUET qui a été retenue. Les élus ont reçu l'entreprise LAQUET et son sous-traitant Transalp afin de préparer le lancement des travaux. Les piquetages ont été réalisés mi décembre sur l'aire de jeux et les travaux devraient pouvoir débuter dès le retour des congés de janvier en fonction de la météo).



643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88

[www.laquet.fr](http://www.laquet.fr)

## **Agrandissement Local technique :**

Les travaux d'agrandissement du Local Technique situé dans la cour de la Mairie avec le réaménagement des deux bâtiments contigus et la création d'un vrai coin vestiaire pour les agents techniques ont été validés en Conseil Municipal. Des demandes de subventions ont été déposées et certaines aides déjà attribuées (Département et Communauté de Communes). Après obtention de ces aides, il a été décidé de lancer ce dossier.

Le permis de construire a donc été déposé en décembre et l'appel d'offre sera publié début janvier.

## **Pont sur Oron**

Fin décembre 2018, le pont sur Oron était fermé à la circulation. Depuis plusieurs réunions ont eu lieu sur le terrain avec les élus de la commune de Manthes concernée elle aussi par cet ouvrage. Le 27 juin dernier une rencontre a été organisée à la salle des associations avec les riverains et les agriculteurs des 2 communes afin d'évoquer le devenir de ce pont.

Des entreprises ont été contactées afin d'envisager plusieurs scénarii : reconstruction à l'identique (sachant que le passage des engins est limité à 20 tonnes), passerelle, démolition sans reconstruction... Plusieurs rendez vous ont également eu lieu avec le SDED concernant la présence d'un câble électrique sous le tablier du pont. Les travaux de déplacement de cette ligne électrique, pris en charge par le SDED ont d'ores et déjà débuté.

La Communauté de Communes Porte de DrômArdèche a aussi été sollicitée notamment par rapport aux aménagements des berges de l'Oron et aux dossiers réglementaires qui seront à produire le moment venu.

**Renforcement réseau Electrique Montanay :** Un projet agricole prévoit l'implantation et la mutation d'un transformateur de 160 à 250 Kva avec enfouissement du réseau et la suppression d'un poteau téléphone en bordure de voie. Plusieurs rendez vous ont eu lieu sur place avec le SDED afin de positionner le nouveau transformateur. Au final il sera installé sur une propriété privée avec accord du propriétaire. Les travaux devraient débuter très prochainement.

## **SAUR :**

Le curage des puits perdus a eu lieu en décembre. Des moutons avaient été mis sur le site de la station

d'épuration pour assurer l'entretien du terrain, malheureusement suite aux réclamations de plusieurs personnes nous avons dû intervenir auprès de la Saur afin qu'ils soient récupérés.

## **ECOLE ET PERISCOLAIRE**

Les petits travaux et aménagement des classes (étagères, déplacement de mobilier...) demandés lors du conseil d'école de juin ont été effectués cet été par l'agent technique.

Suite au renouvellement du corps enseignant, les codes du copieur ont été changés.

L'achat de nouveaux manuels pour les CP et de dictionnaires pour le cycle 3 a été validé par le conseil municipal du mois de juillet pour la rentrée de septembre.

A la rentrée de septembre, l'école de La Rotonde comptait 159 élèves répartis en 7 classes comme suit :

**PS :** ..... Mme JORQUERA : 21 élèves  
ATSEM Karine VILLELA

**MS-GS :** ..... Mme BERINDEI et Mme ESCOFFIER :  
24 élèves - ATSEM Evelyne BERTHAUD

**GS-CP :** ..... Mme JURDIC : 24 élèves  
ATSEM Myriam SEMBLAT

**CP-CE1 :** ..... Mme RAKOTOARISOA : 22 élèves

**CE1-CE2 :** ... Mme BOBICHON : 23 élèves

**CE2-CM2 :** .. Mme GAUTHERON : 23 élèves

**CM1-CM2 :** .. Mme BERINDEI et Mme DESMARES :  
22 élèves

Mme DESMARES est la nouvelle directrice de l'école de la Rotonde.

Le cycle piscine a été reconduit pour l'année scolaire 2019/2020 et a débuté le vendredi 13 septembre pour 10 séances. Il concerne les élèves de CP et de CE1. A noter que le transport est pris en charge par la Communauté de Communes Porte de DromArdèche, et les séances de piscine (location du bassin et maître-nageur) sont financées par la Commune.

L'académie de Grenoble a questionné la commune sur sa volonté de modifier ou non l'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2020. Deux choix étaient proposés à la commune : reconduire l'organisation du temps scolaire sur 4 jours ou modifier l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours. Le Conseil d'école du 5 novembre a voté le maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, choix qui

avait été précédemment fait par le Conseil Municipal lors de sa séance du mois d'Octobre.

La rencontre intergénérationnelle a été reconduite, elle s'est déroulée le jeudi 10 octobre sur le thème « ensemble pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons ! »

### **Cantine/garderie :**

La commission scolaire a travaillé sur le règlement périscolaire en intégrant le pré-paiement, le nouveau tarif de la cantine (3€60 au lieu de 3€65) et les nouveaux tarifs de la garderie (1€25 pour le matin, 1€00 pour le midi et 1€25 pour le soir). Les modalités d'inscription et d'annulation ont également été précisées dans ce nouveau règlement de la cantine et de la garderie qui a été transmis courant juillet aux familles des enfants scolarisés sur la commune. Les plannings des réservations ont été ouverts à compter de la mi-août. Pour faciliter la gestion des présences et des absences sur le temps périscolaire, le pointage est dorénavant effectué sur tablettes par les agents, depuis le mois d'octobre.

### **Traiteur :**

Un marché à procédure adaptée avait été lancé avant les vacances d'été pour la fourniture des repas en liaison froide à la cantine. Les entreprises avaient jusqu'au lundi 25 juin 8 h 00 pour y répondre. Quatre entreprises avaient déposé un dossier de candidature. Après analyse des offres, c'est la société SHCB qui a été retenue.

Le nouveau traiteur a été reçu pendant les vacances scolaires afin de préciser certains points (livraison, formation, animation...).

## **PERSONNEL ET FORMATIONS**

### **Secrétariat :**

Les agents ont suivi diverses formations : RGPD, Régies, Trésorerie, Numérian...

**Cantine :** Le service de la restauration scolaire nécessite la présence de 5 personnes, aussi, depuis la rentrée scolaire 2019, une ATSEM est venue en renfort de l'équipe déjà en place.

Par ailleurs le personnel de la cantine a suivi une formation avec le nouveau traiteur ainsi qu'une formation à l'utilisation de tablettes.

**Poste :** Fin octobre, le personnel des agences postales du secteur de St Donat étaient en formation à Hauterives.

**Agent technique :** Du 19 au 31 août, un jeune a réalisé ses 35h de bénévolat (dans le cadre de l'aide au permis de conduire) au côté de l'agent technique. Une expérience et un bilan positif pour tous.

Afin de venir en aide à l'agent technique, la commune a fait appel à ARCHER pour une mise à disposition d'une personne 4h (le matin) sur 4 jours par semaine depuis le mois de septembre.

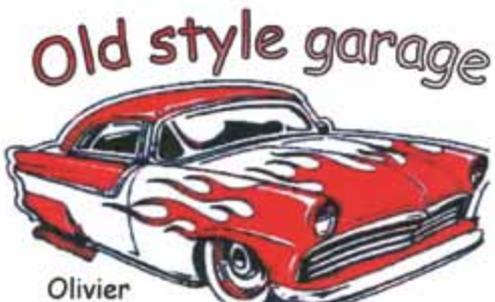
La formation SST recyclage regroupant les agents de l'école et l'agent technique a eu lieu fin novembre.

## **TAXE D'AMENAGEMENT**

Cette taxe se compose de 2 taux : un taux départemental et un taux communal. Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux communal à 3,5% pour 2020. Par ailleurs, en ce qui concerne la construction d'abri de jardin soumis à une déclaration préalable de travaux, l'exonération de la part communale est reconduite au 1<sup>er</sup> janvier 2020.



**Groupama**  
Toujours là pour moi.  
Assurances Toutes Professions  
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites  
**Jean-Claude BONIN**  
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53  
n°ORIAS 7014929 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Entreprise régie par le code des assurances



**Old style garage**  
Olivier  
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL ELECTRICITE DROME (SDED)

Adhésion et demande d'aide financière CEE: Afin de bénéficier de subventions pour les travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments communaux, le conseil municipal a décidé d'adhérer au dispositif Certificat d'Economie d'Energie du SDED. Ce dernier sera donc sollicité pour l'obtention d'une aide technique et financière dans le cadre des travaux de réhabilitation du local technique.

## RESEAUX ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes Porte de DrômArdèche est compétente en matière de traitement des eaux usées et d'assainissement non collectif. La commune est compétente en matière de réseaux d'assainissement. La loi d'août 2018, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de communes, impose le transfert de la compétence assainissement collectif complète au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Avec ce transfert, c'est donc la totalité de l'assainissement collectif que sera gérée par cette collectivité (station et réseaux).

Quand au transfert de la compétence eau potable il a fort heureusement été reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## SYNDICAT DES EAUX

L'Entreprise MARION d'Épinouze est intervenue en juillet pour effectuer les travaux de reprise de maçonnerie et peinture du château d'eau.

Le rapport d'analyse 2018 a été présenté par la SAUR, une diminution des fuites et de la consommation d'eau a été constatée sur nos deux commune. La pose de vannes de sectorisation a été décidée (dont 3

sur notre commune), ce type d'équipement étant éligible à une aide de l'Agence de l'Eau, un dossier de subvention sera déposé.

## COMMISSION MEMOIRE

L'aventure continue, de nouveaux participants nous ont rejoints, ensemble nous marchons dans les pas de nos aïeux et voyageons au gré des souvenirs de chacun d'entre nous.

Chaque réunion est prétexte à remonter le temps, de nouvelles histoires, de nouvelles anecdotes alimentent ces soirées privilégiées.

Différents thèmes y sont abordés, comme les mariages avec leurs cortèges, leurs repas, la dot de la mariée, le lancer de dragées ... ; les médecins et pharmaciens qui exerçaient il y a quelques années avec les médicaments qu'ils prescrivaient, les remèdes de grands-mères, comme l'huile de foie de morue en guise de fortifiant ou l'élixir du Docteur Guillet pour lutter contre les vers ; l'hiver 1956 comment s'était organisé la lutte contre le froid avec par exemple les cailloux que l'on faisait chauffer et qui faisaient office de bouillote ; et encore bien d'autres sujets qui agrémentent ces réunions.

Quelquefois nous nous penchons sur des photos de classe, de conscrits ou du club de foot Lapeyrouzien, et à chacun de reconnaître un proche, un ami ou l'un d'entre nous, des moments de pur bonheur.

Nous poursuivons ces réunions une fois par mois le mercredi à 18h, le prochain thème abordé sera Noël et le jour de l'an.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, émotion et bonne humeur garanties émanent de ces soirées et en font des moments délicieux.



**Éclairage sportif**  
**Éclairage public**

**électricité mabboux**

100, route du Paturel - 26600 Erôme  
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98

Email : [electricite.mabboux@orange.fr](mailto:electricite.mabboux@orange.fr)  
Qualification M3 - TN3



**SARL BATI PRO**  
Maçonnerie générale

**FRANCK JOVANOVIC**  
39260 PAJAY

04 74 79 06 64  
06 63 04 45 78

## 29 AOUT 1944 - Les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes se souviennent

Suite au travail de la Commission Mémoire, ce 29 août la population de Lapeyrouse était invitée à commémorer le 75<sup>ème</sup> anniversaire des incendies du centre bourg.

En cette fin d'après-midi la population rendit un vibrant hommage aux combattants de la libération accompagnée par la batterie fanfare du Réveil d'Épinouze.



Martial Langlais président des AFN et Nicole Durand maire retracèrent ces moments difficiles de notre histoire.

Que s'est-il passé ce 29 août 1944 ?

Certains d'entre nous se souviennent de ce qu'ils ont vécu ou de ce qu'il leur a été rapporté.

« Ce jour-là, vers 14h30 une colonne blindée de l'armée allemande se dirigeant vers l'est est signalée à Jarcieu. Un coup de feu est alors tiré par la garde mise en place aux abords du pont du Dolon par le groupe local de résistants : il prévient de l'arrivée imminente des allemands dans notre village. Un homme à moto se charge également d'avertir du danger.

Il fait chaud, les portes du café Gallay sont grandes

ouvertes, des hommes dont certains s'apprêtent à relever la garde du pont du Dolon sont là à l'intérieur, d'autres sur le pas de la porte. Ces derniers entendent le tir d'avertissement et voient l'arrivée du motocycliste. Immédiatement le café se vide et tous ont le temps de fuir dans les bois à proximité ou en Valloire avant que les soldats de l'armée allemande n'arrivent. Parvenus à hauteur des premières maisons du village, les allemands ouvrent le feu. Puis les hommes de l'unité de reconnaissance de la 11<sup>ème</sup> Panzer division incendient d'abord l'école. Des tirs sont observés en direction du café Gallay avant que ce dernier ne soit à son tour détruit par le jet de grenades incendiaires. Puis c'est la maison Brochet située à côté du café qui brûle à son tour. Des hameaux et villages alentours on peut apercevoir l'épaisse fumée qui se dégage du village de Lapeyrouse.

Les allemands continuent leur avancée en direction de Beaurepaire, ville qu'ils occuperont d'ailleurs pendant trois jours. A la sortie du village, près du château de Barrin, deux Lapeyrousiens sont arrêtés, ils vivront de longues minutes d'angoisse. En effet, les Allemands les considérant comme suspects entreprennent de les fouiller et de les interroger. Mais de loin, les maquisards en poste ont compris.... Bien que peu nombreux, ils n'hésitent pas à ouvrir le feu en direction du groupe ennemi. Cette intervention suffit



Tél. : 04 74 54 30 75 - Fax : 04 74 54 30 58

38260 Pommier de Beaurepaire

VRD

Terrassement

Assainissement

Aménagement cours

Enrobé

Goudronnage

Entretien voirie

Email : [gabillon@wanadoo.fr](mailto:gabillon@wanadoo.fr)

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

à dissuader les allemands qui abandonnent alors leur action et poursuivent leur route. Nos deux hommes mettent à profit cette situation pour fuir et se cacher. Le réseau de résistants bien que modeste sur notre commune (environ une quinzaine d'hommes) qui s'était constitué autour de l'instituteur n'aura certes pas empêché la destruction de l'école, d'un commerce et d'une habitation mais il aura contribué à préserver des vies. Car, sans son intervention, sans cette alerte donnée en amont du village quel aurait été le sort des enseignants et de leurs enfants s'ils n'avaient pas eu le temps de s'enfuir à travers bois et des villageois fréquentant à cette heure le café Gallay s'ils avaient été surpris par l'ennemi avec des tracts sur les tables et détenant des armes. Ou bien encore celui de ces deux hommes arrêtés à la sortie du village dont les vies ont été épargnées. Ce 29 août, à Lapeyrouse, le pire a été évité.

Suite à ces événements, nous noterons plusieurs impacts de balles sur les façades de plusieurs habitations sans oublier la cloche de l'église « Mélitine » qui sonnait faux depuis ce jour-là et qui a été remplacée en septembre 2000.

75 ans plus tard alors que de nombreux témoins de cette histoire : maquisards et combattants de 40 ont disparu, rappelons-nous l'ampleur de ce désastre humain et moral et mesurons la valeur de la Paix.

75 ans plus tard réunis devant ce monument nous nous remémorons les heures sombres de notre histoire. Nous y trouvons des leçons de courage, de dévouement, d'espérance ainsi que des appels à la paix, à la tolérance et à l'unité nationale.

Vive la liberté, Vive la Paix et Vive la France »

Ce message était accompagné d'un dépôt de gerbes et d'une minute de silence.

Mme le Maire invita la population à partager le verre de l'amitié.

## SEMAINE BLEUE



Dans le cadre de la Semaine bleue, 22 adultes ont répondu à l'invitation des élèves et enseignantes de l'école de La Rotonde le jeudi 10 Octobre.

Le thème choisi par les enfants des 7 classes

était « ECO COMPORTEMENT ».

Plusieurs ateliers étaient proposés.

Tour à tour les élèves des classes élémentaires, accompagnés des adultes, se sont rendus sur le site du Point d'Appoint Volontaire près du cimetière. Chacun devait répondre à un questionnaire sur le thème du tri.



D'autres activités leur étaient proposées à l'école : confection de savon liquide, petites éponges fabriquées en tissant des chaussettes usagées ainsi que l'intervention du SIRCTOM.

Les classes maternelles s'activaient dans des ateliers de tri, de construction d'un hôtel à insectes, de confection de moulins à vent et de semis de graines aromatiques.

A la récréation un petit goûter a été offert aux adultes par la municipalité.

Cette rencontre intergénérationnelle fut une réussite. Nous remercions tous les acteurs, enseignants, élèves et adultes.

## DÉFILÉ 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre, nombreux furent les participants au défilé.



Dès 9h45 les membres des AFN, les enfants de l'école, les habitants, les membres du conseil, les Jeunes Sapeurs Pompiers et les Pompiers du centre de La Valloire se dirigèrent vers le cimetière pour un dépôt de gerbes au

pied de la stèle commémorative.

Puis tous se rassemblèrent autour du Monument aux Morts sur la Place Jérôme Cavalli.

Après le dépôt de gerbes, le président des AFN, M. Martial Langlais, et le Maire, Mme Nicole Durand, lurent les discours. Les sonneries réglementaires furent assurées par M. Michel Dilas.

A la demande de Mme le Maire, l'ensemble de la population chanta La Marseillaise.

À l'issue de la cérémonie, Nicole Durand et son conseil municipal invitèrent les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

## REPAS DES AINÉS

Samedi 30 Novembre 2019, les Aînés de la commune de 66 ans et plus étaient conviés au traditionnel repas offert par la municipalité.



Mme le Maire, Mme Nicole DURAND leur souhaitait la bienvenue et les remerciait d'avoir répondu à son invitation. Elle demanda que

chacun ait une pensée pour les personnes malades et pour les disparus.

Elle félicita nos doyens de l'assemblée Mrs Rey René et Giraud Jean Louis.

Puis vint le moment de passer à table pour déguster le repas concocté par nos locaux, Cédric notre restaurateur et Fabrice notre boulanger pâtissier pour les bûches. Le service était assuré de main de maître par les conseillers et leurs conjoints.

L'après-midi fut agrémentée par nos chanteurs Jeannot et André, nos blagueurs René et Robert.

Des surprises avaient été préparées par l'équipe municipale et leurs conjoints : danses, chants et reconstitution d'une salle de classe avec des élèves plus que dissipés et pas très enclins à écouter la maîtresse.

Vers 18h chacune et chacun de nos Aînés repartaient ravis d'avoir passé un bon moment ensemble et en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Pour les absents de plus de 75 ans, ils recevront la visite des membres de l'équipe municipale et se verront remettre un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année.



## NOËL DES AGENTS COMMUNAUX



En cette veille de Noël, Mme le Maire et son conseil municipal avaient invité tous les agents communaux pour partager un moment convivial qui permettait à tous de se rencontrer en dehors du temps de travail.

Nicole Durand les félicita et les remercia pour le travail accompli tout au long de l'année et particulièrement pendant l'épisode neigeux.

Chacun reçut un cadeau puis se retrouva autour du verre de l'amitié.

  
**FRANCE MATÉRIAUX**  
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO  
**S.M.B**  
50, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE  
Tél. 04 74 84 70 03  
E-mail : smb@smb38.fr  
62, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE  
Tél. 04 74 84 62 83  
E-mail : showroom@smb38.fr

**DISTRIBUTION SERVICE**  
547 ROUTE DE MANTHES 38270 BEAUREPAIRE  
04.74.79.03.92  
CONTACT@D-SERVICE.FR



Porte de  
**DrômArdèche**  
Communauté de communes

## 1- RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE DE PORTE DE DRÔMARDÈCHE

Vous avez été plus de 5 000 à participer aux spectacles, cinés plein air et marchés de producteurs locaux : des rendez-vous gratuits qui ont ponctué tout votre été.

La saison culturelle de Porte de DrômArdèche se poursuit tout au long de l'année avec d'autres spectacles et animations pour petits et grands.

## 2- FORUM SANTÉ

Une trentaine de stands de professionnels et associations étaient à votre écoute le samedi 5 octobre au 1<sup>er</sup> Forum Santé de Porte de DrômArdèche au gymnase d'Anneyron.

Le Forum s'inscrit dans la politique santé de la Communauté de communes, comme l'accueil des médecins généralistes ou la construction d'un centre de santé.

C'était l'occasion pour les habitants de s'informer, se documenter et participer à des ateliers de découverte autour de multiples thématiques : prévention, dépistage, bien-être...

## 3- L'ÉCHAPPÉE RAID DRÔMARDÈCHE

La 1<sup>ère</sup> édition de l'Echappée Raid DrômArdèche a eu lieu le samedi 12 octobre dernier au départ d'Anneyron. Plus de 200 concurrents se sont élancés par équipe de 2 sur deux parcours différents alliant VTT, trail et run'n bike.

Une épreuve multisports originale organisée par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche,

en partenariat avec l'Office du Tourisme, Lafuma et le soutien du Conseil départemental de la Drôme et de l'Agence de Développement Touristique.

Le plus grand des deux circuits proposés passait par le lac des Vernets avec une épreuve en canoë !

De nombreuses animations, stands et foodtrucks étaient au programme toute la journée sur le village départ/arrivée installé sur le site des établissements Lafuma à Anneyron.

## 4- GÉNÉRATIONS EN FÊTE

Devenu un rendez-vous incontournable la première semaine des vacances de la Toussaint, l'événement « Générations en Fête », organisé par Porte de DrômArdèche, s'est installé, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, à Andance (07) du mardi 22 au mercredi 23 octobre derniers. Cette édition placée sous le signe du saut, du rebond, et des pirouettes, a invité petits et grands à venir s'amuser et a rassemblé plus de 1200 personnes.

Comme chaque année, la fête se voulait ludique, familiale et intergénérationnelle. Pendant deux jours, la Communauté de communes a proposé de nombreuses activités gratuites et ouvertes à tous : lecture, atelier écriture, confection de grenouilles sauteuses, course en sac, marelle, corde à sauter, maquillage, coloriage, ateliers de cuisine...

## 5- SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Du lundi 4 au vendredi 15 novembre, Porte de DrômArdèche fait la part belle aux tout-petits. Pendant plusieurs jours, des découvertes artistiques et des spectacles sont proposés dans le cadre d'un « festival jeune public », en partenariat avec le Train Théâtre. Au programme : 2 spectacles grand-public pour les tout-petits à tarifs réduits et 11 représentations pour les scolaires, ce qui concernera 1000 élèves au total. De quoi attiser la curiosité des plus jeunes et les accompagner dans leur éveil culturel et artistique.



Tél. 04 74 84 03 77

75, chemin de la ZA Les Avorgères - 38150 SONNAY  
normand@normandbtp.fr

## 6- RECRUTEMENTS COLLECTIFS

Pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches et répondre à un besoin constant des entreprises du territoire, Porte de DrômArdèche organise d'importantes rencontres entre recruteurs et demandeurs d'emplois, dans différents secteurs : grande distribution, aide à la personne, maroquinerie de luxe, industrie...

A l'origine de cette démarche, un dispositif inédit en France : Objectif Emploi.

Contact : 04 75 23 54 44  
ou [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

## 7- AIDE AU PERMIS

La Communauté de communes ouvre une nouvelle session d'aide au permis de conduire du 3 février au 13 mars 2020. Lancée il y a un peu plus d'un an, cette « bourse au permis de conduire » permet aux jeunes de 15 à 25 ans de financer une partie de leur formation (déjà 190 jeunes ont pu en bénéficier).

La démarche est simple : réaliser 35h de bénévolat dans une association (action sociale, culturelle, sportive...) ou une commune du territoire pour bénéficier de 250 € sans condition de ressources ou de 500 €, en fonction du niveau de revenu.

Pour faire une demande : téléchargez le dossier sur [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr) ou retirer-le dès à présent à l'accueil de la Communauté de communes (Saint-Vallier).

## 8- PLAN CLIMAT

Conscients de la nécessité de réduire notre impact environnemental, les élus de Porte de DrômArdèche ont souhaité lancer un plan climat afin d'imaginer et prioriser les actions à mener dans cet intérêt commun.

Comment réduire nos déchets ? Comment favoriser une alimentation locale ? Comment réduire nos consommations d'énergie ? d'eau ? Comment optimiser nos déplacements ?...

Autant de pistes qui ont pu être abordées en présence de plus de 200 personnes lors de deux réunions publiques de concertation ouvertes à tous .

Autour de cinq thématiques : logement, déplacements, ressources naturelles, collecte et gestion des déchets et énergies renouvelables. Chaque thème a fait l'objet de débats sur les meilleures solutions à envisager. Les participants ont également pu faire des propositions et échanger autour des actions déjà mises en place par la Communauté de communes (aides pour la rénovation énergétique, installation d'aires de covoiturage et de bornes électriques, expérience des chauffe-eaux solaires...).

La concertation continue, faites-nous part de vos idées par mail [plan.climat@portededromardeche.fr](mailto:plan.climat@portededromardeche.fr) ou par téléphone, au 04 75 23 45 65

## 9- KLAXIT

De plus en plus de personnes recourent au covoiturage. Economique, sympathique et écologique, cette pratique a le vent en poupe. Pourtant, elle est encore très peu utilisée pour les trajets plus courts comme celui du « domicile - travail ». En Porte de DrômArdèche, les trajets quotidiens se font dans la majorité des cas, individuellement et en voiture. Conscients qu'il est difficile de se déplacer autrement sur un territoire rural, les élus de Porte de DrômArdèche ont souhaité favoriser les trajets à plusieurs en s'associant à Klaxit, l'application n°1 du covoiturage « domicile - travail ».

Téléchargez l'application sans attendre pour entrer en contact avec d'autres salariés intéressés par le covoiturage :

Disponible gratuitement sur l'Apple Store  
et Google Play

Salariés travaillant en Porte de DrômArdèche ou habitants du territoire travaillant hors de Porte de DrômArdèche, conducteurs comme passagers, vos

Thierry CHANUT  
artisan ébéniste  
création et fabrication meubles, cuisines, dressings, ...  
**L'ATELIER DU BOIS VIEUX**  
[www.atelier-du-bois-vieux.fr](http://www.atelier-du-bois-vieux.fr)  
06.86.08.90.20  
[ebenisterie.chanut@hotmail.fr](mailto:ebenisterie.chanut@hotmail.fr)

Entreprise de Génie Climatique et de Maintenance  
**MINODIER SAS**  
Éco Énergie  
Énergies renouvelables  
Sanitaire - Chauffage  
Climatisation - Électricité  
Tél. 04 75 31 50 89 26140 ANNEYRON  
Z.A. La Plaine  
[www.minodier-egcm.com](http://www.minodier-egcm.com)

trajets seront en partie financés par la Communauté de communes.

## 10- HABITAT

### Réhabiliter et rénover son logement

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche souhaite aider les propriétaires dans la réhabilitation et la rénovation de leur logement. Pour cela, des permanences gratuites sont mises en place à Châteauneuf de Galaure et à Saint Rambert d'Albon pour permettre aux propriétaires d'obtenir des conseils sur les travaux à réaliser, d'étudier la possibilité d'obtenir des subventions et de les aider à monter les dossiers de demandes de subventions... En parallèle de ces permanences gratuites, Porte de DrômArdèche verse, en plus de l'ANAH et sous conditions de ressources, des subventions pour la réalisation de ces travaux.

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants sont comprises entre 45% et 65% du HT.

L'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux.

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

### Opération Embellir ses façades

La Communauté de communes a lancé depuis quelques mois cette opération. Ce dispositif consiste à aider financièrement les propriétaires qui souhaitent rénover leur façade et contribuer ainsi à embellir les cœurs de villages et bourgs. Cette action est menée en partenariat avec les communes qui ont décidé de soutenir financièrement ce dispositif : 2 000 € pourront ainsi être attribués à tous les propriétaires, sans condition de ressources : 1 000 euros par Porte de DrômArdèche et 1 000 euros par la commune.

Renseignements : Objectif Habitat - Tel. 04 75 23 54 46  
mail : habitat@portededromardeche.fr

## 11- FONDS DE CONCOURS

Chaque année, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche consacre 1,2 millions d'euros pour soutenir les investissements des 35 communes du territoire.

Pour 2019, notre commune a bénéficié de :

Local technique : .....	22 339 euros
Travaux d'accoustique à la cantine : .....	1 968 euros
Réfection du logement sud de l'école : ....	2 539 euros
City stade : .....	12 057 euros
Eglise : .....	3 850 euros

### CAPTAGE PRIORITAIRE ET QUALITE DE L'EAU

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Epinouze Lapeyrouse-Mornay assure la production, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau pour les communes d'Epinouze et de Lapeyrouse-Mornay. Le syndicat a confié la gestion du service d'eau par délégation à la Saur qui assure le lien avec les abonnés, la garantie de continuité de service 24h/24 et le respect des normes de qualité de l'eau distribuée.

La production est assurée par le captage d'eau potable de «Montanay». Une aire d'alimentation du captage a été définie en 2016. Cette aire correspond à l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement. Cette aire est partagée avec le captage d'eau potable de l'«Ille» sur la commune de Manthes appartenant au Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure. Ces captages sont classés «captages prioritaires» au titre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux car ils sont sensibles aux pollutions et sont les seules ressources des habitants du secteur.

Dans ce cadre, un programme d'actions ayant pour objectif d'améliorer et de préserver la qualité de l'eau a été lancé en 2018. Il s'applique sur l'aire d'alimentation des captages, qui comprend les communes de Lapeyrouse-Mornay, Manthes, Lens-Lestang, Beaurepaire, Saint Barthélemy et Beaufort, jusqu'en 2022. Basé sur le volontariat, il est composé de 56 actions réparties dans un volet agricole et un volet non agricole. Différentes actions ont déjà été réalisées avec les agriculteurs notamment sur la mise en place de cultures piègeant les nitrates et sur l'amélioration de la vie du sol. Ces actions ont pour but de réduire l'usage et le transfert vers la nappe des nitrates et pesticides. Ce projet est mené par l'animateur territorial pour la préservation des ressources en eau avec l'appui de la Chambre d'Agriculture. Il est financé en partie par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

## État Civil

### NAISSANCES

Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.

Côme VIAL né le 7 décembre 2019 chez Sébastien VIAL et Lætitia MEROLLI  
174 Route de la Croix Rousse

### MARIAGES

Madame Clémentine CARRIOT et Monsieur Henri CUHNA MOITEIRO  
le 12 octobre 2019

Soit pour 2019 :  
15 naissances,  
4 mariages,  
11 décès,  
4 pacs  
et 10 parrainages

## DÉCÈS



NEMOZ Jacques, 73 ans,  
le 30 juin à Lapeyrouse Mornay.

PRAT Pierre, 81 ans, le 9 août à Lyon 3<sup>ème</sup>

ROCHE Max, 86 ans, le 14 septembre  
à La Côte St André

CHARRAT née LEBRETON Brigitte, 63 ans,  
le 22 septembre à Lapeyrouse Mornay

CHALANCON Michael, 40 ans, le 29 septembre  
à Lyon 4<sup>ème</sup>

PALAIS née DENOLLY Maria, 94 ans,  
le 12 novembre à Lapeyrouse Mornay

GARAND née PERROUX Marie-Claude, 73 ans,  
le 2 décembre à SAINT PRIM

VALLET Pierre, 68 ans, le 6 décembre  
à Pierre BENITE

## PERMIS DE CONSTRUIRE

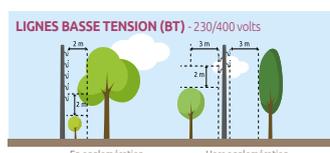
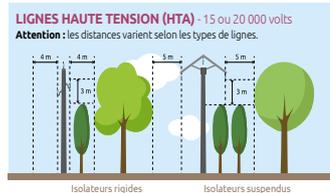
DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	
26/07/2019	MASNADA Siegrid	87 chemin de la clé des champs	Rénovation et démolition d'une partie du bâtiment	
14/11/2019	DI GENNARO Pascal et Véronique	Lot 1 Lotissement Les Acacias	Modification du permis : changement implantation de la maison	ACCORD
06/12/2019	FONCIER CONSEIL	Mornay Ouest	Permis d'aménager en vue d'un lotissement	
20 /12/2019	MAIRIE DE LAPEYROUSE MORNAY	7 place Jérôme Cavalli	Extension et nouveau local technique	ACCORD
23/12/2019	SCI FBC Rhône Immobilier	643 Route de Beaurepaire	Construction d'un bâtiment de stockage	

## ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis [https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis\\_plaquette\\_elagage.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf)

### Les règles et les distances

#### Distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

#### DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

#### Règles de sécurité

##### À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi de deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "réponse" d'Enedis.



#### CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

#### CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

#### CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

### SCOT DES RIVES DU RHONE

Le 28 novembre dernier, une étape clé pour l'avenir du territoire des Rives du Rhône a été franchie. Les élus du Syndicat mixte se sont réunis en conseil syndical pour approuver les orientations du projet de Scot, qu'ils mûrissent ensemble depuis 2013. Ainsi, la soixantaine d'élue(s) présent(e)s a voté à l'unanimité l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale, qui guidera les choix d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 prochaines années !

Le Président Philippe Delaplacette et l'ensemble des vice-présidents ont souligné la qualité du travail réalisé et l'investissement des élu(e)s des 6 intercommunalités concernées dans l'élaboration de ce document. Début 2020 (deux mois après son approbation), le Scot sera définitivement opposable. Il s'appliquera alors sur les 153 communes de son territoire : de Vienne à Annonay, de Pélussin à Hauterives, en passant par l'agglomération roussillonnaise et le secteur de Beaurepaire. Le projet approuvé le 28 novembre est consultable sur le site Internet du Syndicat mixte des Rives du Rhône

### Les responsabilités



#### L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr)

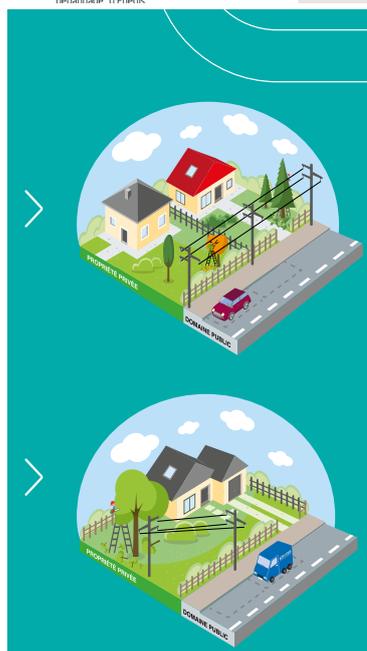
\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



#### L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



Entretien - Réparation - Vente

# MOTOCULTURE

## Loisirs & Pro



06 88 61 68 08



371 Route du Mas / 38150 BOUGÉ-CHAMBALUD



## CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les pièces à fournir pour une nouvelle carte ou un renouvellement sont :

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : Attention une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte

## PERMANENCE CAF

Une permanence d'accompagnement pour les démarches CAF est assurée en Mairie tous les jeudi de 9H à 12H (sauf pendant les vacances scolaires).

## BRULAGE EXCEPTIONNEL DES VEGETAUX AUTORISE

L'arrêté n°2013-114-0007 portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme autorise l'incinération des déchets végétaux, dans certaines situations exceptionnelles, lorsque aucune pratique alternative au feu ne peut être mise en oeuvre dans des conditions techniques et économiques raisonnables, et si d'autres solutions ne peuvent être mises en oeuvre.

L'épisode neigeux qu'a connu le département entre dans cette catégorie dite des « situations exceptionnelles » mentionnée par l'arrêté.

Nous tenons à vous préciser que si vous procédez tout de même au brûlage des végétaux, les services du SDIS ne pourront pas vous assister dans cette opération.

En conséquence, nous appelons votre attention sur les mesures de sécurité et de précaution qu'il vous appartient d'adopter, et notamment :

- les opérations de brûlage doivent être réalisées dans des conditions telles que la sécurité des personnes et des biens soit garantie,
- ces opérations ne devront en aucun cas générer de gêne notable pour les voisins et les fumées dégagées ne devront pas gêner la circulation des voies publiques avoisinantes,
- l'adjonction de tout produit (pneus, huile de vidange, gasoil...) pour activer la combustion est interdite.

## INFORMATION JEUNES RECENSES

Ils ne peuvent s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr avant un délai de 3 à 6 mois qu'après leur recensement. En effet, un délai est nécessaire au Centre du Service National pour le traitement des fichiers que vous nous transmettez.

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Ils ne doivent pas contacter le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de leur département pour toutes informations concernant la JDC. Nous vous rappelons que les administrés doivent contacter le centre du service national de Lyon uniquement :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07
- Par mail sur [csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr)
- ou par [majdc.fr](http://majdc.fr)

## CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

Notre commune est désormais incluse dans l'aire du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Saint-Alban-du-Rhône/Saint-Maurice-l'Exil (Isère), dont le rayon a récemment été étendu de dix à vingt kilomètres.

Un accident dans cette centrale pourrait avoir pour conséquence le rejet d'iode radioactif dans l'environnement. La prise de comprimés d'iode stable serait alors un moyen efficace de protection de la glande thyroïde. Chaque foyer Lapeyrousien a reçu (ou va recevoir) un courrier accompagné d'un bon de retrait de comprimés d'iode stable. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez néanmoins vous présenter à une pharmacie munie d'un justificatif de domicile.

Pour la sécurité de votre foyer, ne tardez pas à retirer vos comprimés dans l'une des pharmacies distributrices.

Attention : ces comprimés doivent être conservés de façon préventive. En cas d'alerte nucléaire, l'iode stable doit être pris uniquement si le préfet en donne la consigne !

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com) et des conseillers sont à votre écoute au 0 800 96 00 20 (appel gratuit) du lundi au vendredi, de 10h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h.



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h15 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h15 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :

**14 h 30** du lundi au vendredi  
**10 h 30** le samedi

### De nombreux services sont proposés :

#### Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

#### Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
  - des demandes de services liés au CCP
  - des procurations liées aux services financiers
  - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

*Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.*



Le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) assure la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

Parmi les différents services assurés par la régie, la collecte des recyclables au niveau des PAV (point d'apport volontaires) est celle qui suscite peut-être le plus d'interrogations de la part des administrés : quel matériau dans quelle colonne aérienne ? Où vont les déchets ? S'ils sont valorisés pourquoi la collecte sélective coûte-t-elle au lieu de rapporter ?

**Un petit rappel des consignes de tri n'est jamais inutile...**



**Le verre** est recyclable à l'infini : un simple passage en centre de traitement pour écarter les quelques indésirables (couvercles, bouchons, attaches métalliques de bocaux, etc.) et séparer le verre incolore du reste et le tour est joué : le verre est refondu pour redonner vie à un nouvel emballage.

**Les papiers et cartons** collectés dans les colonnes sont acheminés au centre de tri de Portes les Valence (SYTRAD), sont triés en plusieurs catégories (dont les indésirables) et orientés vers différentes usines de fabrication.

**Les emballages plastiques** et métalliques déposés dans la colonne « corps creux » sont également vidés par les camions de collecte au centre de tri du SYTRAD à Portes lès Valence et triés par nature (PET, PEHD, acier, aluminium) avant d'aller dans les usines de recyclage adap-

tées pour devenir des tuyaux, des cadres de vélos ou des pulls...

Le SIRCTOM utilise des camions compacteurs pour ramasser les « fibreux » (papier carton) et les « non fibreux » (emballages plastiques et métalliques) afin de limiter les rotations vers le centre de tri.

Cette opération ainsi que le tri ont un coût pour la Collectivité, partiellement compensé par les soutiens des éco organismes

En résumé, participer à la collecte sélective est à double effet positif : c'est l'étape initiale indispensable pour permettre une nouvelle vie à nos déchets mais c'est économiquement avantageux !

Enfin, le SIRCTOM ce sont aussi 5 déchetteries, accessibles, sur présentation de la carte délivrée en Mairie pour les particuliers et au siège du SIRCTOM pour les professionnels, 6 jours par semaine selon les horaires suivants :

**9h/12h -13h15/17h en hiver et 8h30/12-13h/18h en été.**

Tous les déchets de gros gabarit, qui ne peuvent pas être déposés dans les conteneurs semi enterrés doivent y être apportés. De même, les produits dangereux (peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc.), les huiles usagées, les batteries, les ampoules et néons, les pneumatiques et déchets en amiante lié. Ce sont plus de 20 catégories de déchets qui y sont acceptés, avec des filières de valorisation ou de traitement adaptées à chaque fois.

Avec des coûts de traitement bien supérieurs pour les ordures ménagères, il est économiquement pertinent d'aller en déchetterie plutôt qu'à l'ilot propreté !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web : <http://www.sirctom.fr/>

**La légende d'Argos**  
Education & comportement canin et félin

**Marine COLIN**  
Éducatrice canin diplômée d'État spécialiste du comportement canin et félin

Intervention à votre domicile

[www.la-legende-dargos.com](http://www.la-legende-dargos.com)

06 68 36 57 26  
lalegendedargos@gmail.com

facebook

**Magnétisme**

**Marlene**

06.47.88.66.91  
marloune2411@gmail.com  
Lapeyrouse Mornay

## Composter ses déchets fermentescibles

Les déchets organiques produits à la maison (épluchures de légumes, restes de repas...) représentent près de 40% de notre poubelle « grise » d'ordures ménagères. Nous pouvons agir concrètement en valorisant nous-mêmes ces déchets grâce au compostage !

Une opération 100 % bénéfique, permettant de :

1. utiliser un engrais naturel, non polluant et gratuit pour ses plantations,
2. créer du lien avec ses voisins (logement collectif ou copropriété),
3. réduire le poids de sa poubelle (moins 160 kg par habitant et par an en utilisant un composteur ou lombricomposteur !).

## Entretien, réparer, réutiliser

Nous pouvons arrêter de jeter systématiquement nos déchets en utilisant d'autres alternatives !

1. transformer et réparer ses objets permet de leur offrir une seconde vie,
2. acheter des produits de seconde main (occasion ou reconditionné), vendre voire échanger entre amis ou collègues de bureau,
3. emprunter (livres, outils...) ou louer plutôt qu'acheter.

## Diminuer le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire (restes, fruits et légumes abîmés et non consommés...) représente entre 20 à 30 kg

par personne et par an, soit l'équivalent d'un repas par semaine, dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés.

Nous pouvons facilement réduire ce gaspillage avec certains gestes :

1. avant les courses, faire le point sur ce qui reste dans son réfrigérateur et préparer une liste,
2. en magasin, vérifier bien les dates limites de consommation des produits frais et adapter la quantité à ses besoins,
3. veiller à la bonne conservation des aliments pour éviter qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement,
4. cuisiner en priorité les aliments entamés ou bientôt périmés.

## Refuser certains produits

Lors de nos achats, nous pouvons :

1. supprimer les produits à usage unique (lingettes, couverts, assiettes en plastique et gobelets jetables, nappes et serviettes en papier...),
2. privilégier les produits de qualité (robustes...) réutilisables, réparables ou démontables (plus faciles à réparer en cas de panne !),
3. choisir les produits peu emballés, les emballages recyclables, les écorecharges, les piles rechargeables, les produits en vrac...



**sircotom**

## DEPOT D'AMIANTE LIE

Attention !

Prise de rendez-vous obligatoire au 04 75 03 87 87

INTERDIT aux entreprises

Service gratuit uniquement réservé aux particuliers du territoire SIRCOTOM

**De 9h à 11h30 uniquement :**

2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Samedi	11 25	8 22	7 21	4 18	2 16 30	13 27	11 25	8 29	12 26	10 24	7 21	9 19
Mercredi	18	1 15 29	14 28	11 25	9 23	6 20	4 18	1 22	5 19	3 17 31	14 28	12 26

Tout déchet apporté en dehors de ces dates ou ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé.

## Conditions d'acceptation :

- Emballer les plaques avec un film plastique
- Mettre les morceaux, plaques cassées dans un sac fermé
- Coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac

## Quantité limitée à 10 plaques ou 1m3 en vrac

### Précautions à prendre pour toute manipulation d'amiante lié :

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque FFP3 jetable
- Manipuler les matériaux pour éviter l'envol de poussières
- Démontier les plaques sans les casser
- Emballer les plaques avec du film plastique
- Privilégier le transport en remorque bâchée
- Les protections jetables sont à jeter en déchetterie dans des sacs fermés



Tout déchet ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé par le gardien

Pour prendre rendez-vous :

La prise de rendez-vous s'arrête au jeudi 12h pour le samedi

Tel : 04 75 03 87 87  
Mail : [contact@sircotom.fr](mailto:contact@sircotom.fr)

SIRCOTOM  
4 ZA Les Pigeons  
20140 ANDAMETTE

[www.sircotom.fr](http://www.sircotom.fr)

## • Club de l'Amitié

**Une matinée choucroute réussie  
pour le club de l'amitié.**



Dimanche 24 novembre, les membres de l'association ont confectionné 150 parts de choucroute pour une foule de visiteurs lors de la matinée conviviale organisée par le club.

Outre la délicieuse choucroute, les visiteurs pouvaient trouver un bel assortiment de gâteaux et une buvette.

Ce fut aussi l'occasion d'échanger sur les intempéries qui ont sévèrement impacté le territoire de Lapeyrouse et nous ont obligés de reporter cette manifestation qui avait été initialement prévue le dimanche 17 novembre.

Ce fut une magnifique réussite avec à la clé une vente de 150 parts de gâteaux.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé et aussi tous ceux et celles qui ont confectionné des gâteaux.

Merci aussi à tous ceux et à toutes celles qui sont venus chercher leurs parts de choucroute et de gâteaux.

Grâce à l'argent recueilli nous pourrons nous permettre des sorties au restaurant à des prix abordables grâce à la participation de l'association.

Ainsi depuis le retour des vacances, nous avons effectué deux sorties « restaurant » à Manthes chez Catherine puis chez le père Chaussy.

En cette fin d'année, il nous restera le repas de fin d'année prévu le jeudi 5 décembre à la salle des fêtes.

**L'ensemble du bureau vous souhaite à tous  
de bonnes fêtes de fin d'année.**

**A l'année prochaine et venez vous inscrire  
nombreux au club.**

## Dates à retenir 2020

### Janvier

DIMANCHE 12 Matinée « boudins »  
du Sou des Ecoles

MARDI 14 Spectacle Comédie de  
Valloire Loisirs

### Février

DIMANCHE 2 CSL matinée « tête de veau »

JEUDI 20 Concours de belote  
Club de l'amitié

VENDREDI 21 Boom Carnaval du  
Sou des écoles

DIMANCHE 23 Rando Carnaval du Club de gym

### Mars

DIMANCHE 1<sup>er</sup> Matinée diots  
Club Auto Nostalgie :

SAMEDI 7 Soirée bière CSL

DIMANCHE 29 Repas de la paroisse

### Avril

DIMANCHE 5 Matinée couscous du  
Sou des écoles

DIMANCHE 26 Brocante du Comité des fêtes

### Mai

VENDREDI 1<sup>er</sup> Omelette des conscrits

SAMEDI 9 CSL : Challenge Marcel Cros

SAMEDI 16 Sérénade du Sou des écoles

### Juin

VENDREDI 12 Fête de l'école

DIMANCHE 28 Concours pétanque du CSL

DIMANCHE 28 Randonnée vélo  
Association «Pédalons pour eux»

### Juillet

MARDI 14 Feu d'artifice intercommunal

VENDREDI 18

SAMEDI 19 Fête foraine

DIMANCHE 20

## • Club Sportif Lapeyrouisien

L'organisation du championnat séniors district Drôme-Ardèche a changé, en effet la division 6 à été supprimée, les deux équipes du CSL évoluent donc en division 5.

Le championnat se déroule en 2 phases, la 1<sup>ère</sup> se déroule par poule de brassage qui finira à la fin de l'année, la deuxième phase commencera en début d'année et permettra aux deux formations du CSL d'affronter des équipes plus en rapport avec leur niveau.

Un petit mot du coach « **Kevin Poulain** » :

«L'équipe du CSL est revenue au stade Marcel Cros le vendredi 2 août avec le traditionnel footing de reprise avec de nouvelles têtes parmi une vingtaine de joueurs.

Cette année l'effectif comporte 37 joueurs dont 13 nouveaux qui se sont très bien intégrés à l'esprit Lapeyrouisien.

Entraînements et matchs amicaux sont venus occuper le mois d'août jusqu'au 1<sup>er</sup> tour de coupes.

Grosse désillusion sur ces matchs là, mais les joueurs ont continué à se motiver et s'entraîner pour la reprise du championnat. Les deux équipes séniors étant au même niveau, l'objectif primordial est de faire monter l'équipe fanion et de faire de bons matchs avec l'équipe réserve.

A 2 matchs du terme de la 1<sup>ère</sup> phase, l'équipe 1 est quasiment assurée de jouer la 2<sup>ème</sup> phase permettant d'accéder à l'échelon supérieur. Quand à l'équipe 2, la motivation des joueurs et l'envie de progresser leur promettent une 2<sup>ème</sup> partie de saison plus intéressante que la 1<sup>ère</sup>.

En attendant de vous revoir autour de notre stade, le Club Sportif Lapeyrouisien vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.»

**Coach Poupou**

Pour cette saison 2019/2020, sous l'impulsion de quelques personnes, une équipe féminine est en cours de création, mais par manque d'effectif nous n'avons pas pu l'engager.

Actuellement 8 joueuses participent à des entraînements tous les mardi et jeudi à 19h30 sous la houlette de Marius au stade Marcel Cros. N'hésitez pas à nous rejoindre, à venir essayer lors des entraînements pour qu'on puisse engager une équipe en 2<sup>ème</sup> phase de championnat.

Pour cela contacter Marius au 04.75.31.12.77 ou au 06.62.80.48.37 .

Les différentes manifestations ont été un franc succès, notamment le loto qui s'est déroulé dans une salle des fêtes comble.

Remerciements à toutes les personnes qui permettent le bon fonctionnement du club et n'oublions pas nos partenaires que vous pouvez voir sur les panneaux d'affichage au stade, qui contribuent à l'équilibre financier du club.

### Petit rappel de manifestations

- Matinée tête de veau, langue de bœuf le dimanche 02 février 2020 à partir de 9h

- Soirée bière le samedi 7 mars 2020.

Nous vous y attendons nombreux pour soutenir nos équipes séniors et peut être notre équipe féminine.

**Tous les dirigeants du CSL  
vous adressent leurs meilleurs vœux  
pour cette fin d'année.**



**Pose carrelages / faïences**



**722 Chemin du Murinais  
26210 EPINOUBE**

**☎ 04 75 31 62 44**

**☎ 06 62 16 62 44**



## Gym et Marche Nordique

C'est reparti de plus belle pour cette nouvelle saison !

COURS	EFFECTIFS	HORAIRES	TARIFS pour l'année
ZUMBA avec Alexis	47 licenciés	LUNDI de 20h30 à 21h30	110 euros pour le cours du lundi et/ou vendredi
GYM (renforcement musculaire, circuit training, step) avec Françoise		JEUDI de 20h à 21h	
MARCHE ACTIVE	15 marcheurs	VENDREDI de 18h30 à 20h30	20 euros pour le cours du vendredi

Inscription possible en cours d'année, tarif dégressif...  
Renseignements au 06-31-08-29-97  
A l'occasion d'Halloween, les participants au cours de zumba se sont déguisés et ont partagé un moment convivial autour d'un goûter.

Dimanche 23 février 2020, nous organisons notre 4<sup>ème</sup> RANDO CARNAVAL au départ du stade de Lapeyrouse mornay  
Nous vous attendons nombreux !

**Excellente année 2020 à tous !**



## • Club Informatique & Multimédia

Cette nouvelle saison est exceptionnelle pour le club informatique. En effet, ce sont plus de 14 personnes qui suivent les ateliers du mardi. Et alors que dire des ateliers du samedi. Bref, la salle, gentiment prêtée par la municipalité, ne désemplit pas.

Les abonnés sont surpris par le faible coût de l'adhésion et la quantité d'heures et d'informations que le

club délivre.

En effet, le club propose notamment de transformer votre tablette en GPS sans avoir besoin d'internet. Mais il propose également le replay sans avoir besoin de sa box TV. (Replay que l'on peut télécharger et mettre sur sa tablette. Et tout ceci est légal bien sûr.)

Ce ne sont que quelques exemples de ce que le club propose.

Vous êtes intéressé(e) ? Venez pousser la porte du club.



**Electricité Générale & Industrielle**

**S.A.R.L. FIARD**

Les Blaches  
38270 JARCIEU

Tél./ Fax. : 04 74 79 44 89 - Mobile : 06 86 82 57 52

## • Amicale des anciens d'AFN

Le premier trimestre se terminait par notre voyage aux Baléares du 11 au 16 juin, c'étaient les vacances, tout allait bien.

Mais au mois d'août, la foudre tombait sur notre amicale, un pilier fondateur venait de nous quitter.

Notre ami Pierre Prat est décédé le 9 août 2019.

En 1976, il participa activement à la création de notre association avec notamment notre regretté Robert Nivon qui deviendra le premier Président de l'amicale ; Pierre fut élu membre du bureau et devint le Trésorier, poste qu'il a occupé sans discontinuité soit 43 ans.

Il tenait rigoureusement les comptes et maîtrisait les dépenses en bon gestionnaire. Bien que demeurant à Lyon où il avait diverses activités, il participait aussi à la vie locale de son village : à la paroisse bien sûr, il était aussi adhérent du club de l'amitié, la photo, la vidéo étaient son dada.

Toujours prêt à rendre service, modeste, dévoué et compétent, Pierre a fait beaucoup de bénévolat et n'attendait rien en retour. Nous avons eu la chance d'avoir un tel ami. A toute sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances et notre soutien. Le 19 octobre, nous déposons une plaque souvenir en sa présence.

Le 11 novembre : défilé à 9 h 45, dépôt de gerbe au cimetière et au monument aux morts. Monsieur Dilas assurait les sonneries réglementaires. Notre Président Martial Langlais et Madame Durand, Maire, ont prononcé leur allocution en présence d'un fort détachement des pompiers et des élèves pompiers et d'une foule importante. A l'invite de Madame le Maire, la Marseillaise fut chantée par les participants.

10 H 45 : cérémonie à Pact, 11 H à Manthes. Le repas était pris à Saint Sorlin en Valloire organisé par la section locale de la FNACA.

Le 12 novembre un nouveau deuil touchait notre amicale et particulièrement notre ami Robert Palais. Son épouse Maria s'est éteinte à 94 ans. Maria participait à nos manifestations, ses chansons mettaient la bonne humeur, sa gaieté était communicative ; elle faisait aussi partie du club de l'amitié. A toi Robert trouve ici toute notre sympathie et notre soutien, nos sincères condoléances.

Le vendredi 13 décembre a eu lieu à 17 h notre assemblée générale.

**Nous vous souhaitons une bonne santé  
et tous nos vœux de bonheur.**

## • Les vieux outils agricoles du Grand Bois

L'association «les amis des outils agricoles du grand bois» sont heureux de leur bilan de fin d'année avec une bonne journée du patrimoine et la vente réussie des diots. En nouveauté, nous avons eu cette année un rassemblement de 17 camping-cars qui ont découvert la région, le musée et qui ont dormi sur place, un très bon moment partagé.

**Nous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2020.**

VINS - SPIRITUEUX - BIÈRES - CAFÉ  
**La Cave à Didier**  
38270 BEAUREPAIRE

**Particuliers - Professionnels Associations**

**C10 DIDIER SEGUI**

Lundi 9h - 12h / 14h - 17h, mardi au samedi 9h - 12h30 / 15h - 19h15  
ZA les Fromentaux Rte de Lens Lestang - 38270 BEAUREPAIRE

[www.didier-segui.fr](http://www.didier-segui.fr) **04 74 84 36 93** [lacaveadidier@didier-segui.fr](mailto:lacaveadidier@didier-segui.fr)



## • Bibliothèque Municipale

Comme nous vous l'avions annoncé, l'exposition à la découverte de l'Etat indien du Rajasthan a eu

lieu du 04 au 13 octobre 2019 avec la participation de l'association HAKRO vivre au Rajasthan.

Cette association a pour but de faire découvrir la vie, la culture, les traditions de ce «pays des rois». Avec les fonds récoltés en France lors de manifestations diverses elle contribue à aider des familles indiennes pauvres suivies depuis de nombreuses années et soutient les projets mis en place et proposés par les indiens.

Le 04 octobre, cette manifestation a débuté par un vernissage à la salle des associations, durant lequel nous avons découvert l'Inde grâce à un diaporama qui nous a présenté les coutumes, la culture et le mode de vie difficile des indiens. Cette découverte de ce pays haut en couleurs a été commentée par l'association HAKRO.

En fin de diaporama, nous avons échangé nos impressions et notre ressenti tous ensemble autour d'une dégustation culinaire de spécialités locales et d'un tchai (thé indien).

Les jours suivants, l'exposition a eu lieu à la bibliothèque municipale : Costumes et outils traditionnels, livres et photos, objets artisanaux.

Nous remercions vivement tous les visiteurs, l'association HAKRO et les bénévoles de la bibliothèque pour leur présence. L'engouement du public autour de cette exposition nous encourage à réitérer ce genre d'animation...



**A très bientôt à la bibliothèque...**

## RAPPEL DES PERMANENCES

Votre bibliothèque est ouverte ;

**le mercredi et le samedi matin de 9 H 30 à 11 H 30.**

Cotisation annuelle (année civile) de 10 € par adulte GRATUIT POUR LES ENFANTS (jusqu'à 18 ans).

**TOUTE L'EQUIPE DE LA BIBLIOTHEQUE VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNEE**

Communication visuelle  
Travaux d'impression

**ATELIER  
IMAGE**

06 67 82 23 89  
26210 EPINOUBE

**Donnez des couleurs  
à votre communication**

**Librairie - Papeterie - Photographie - Carterie**  
4 rue gambetta - 38270 BEAUREPAIRE  
Tel 04 74 84 70 54 Fax 04 74 84 30 19  
Développement Photo - Identités - Retouches Photos - Cadres et Albums  
Photocopies N&B ou Couleurs - Plastification A4 et A3  
Ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00  
Le samedi de 8h00 à 12h00 - 14h30 à 18h00



## • Elan de la Valloire

Cet été le chalet des Hugues a reçu plusieurs groupes de randonneurs et vacanciers, dont un groupe de 13 jeunes ados de l'association intercommunale Valloire-Loisirs. L'AEP a été très heureuse de les accueillir, pour la 1ère fois, du lundi 22 au vendredi 26 Juillet. Ce séjour était encadré par Rachel Pesséas, animatrice responsable de Valloire-Loisirs, Léa Mermet et Antoine Lenglet, avec un programme qui a enthousiasmé les jeunes : de belles randonnées, des baignades, de la luge d'été, et beaucoup de bons moments de convivialité. Même la cuisine concoctée par tous (puisqu'au chalet le séjour est en gestion libre) a été une très bonne occasion de savoir-faire et de partage. Et les jeunes ont bénéficié de l'air frais de la montagne, juste au moment où il faisait une chaleur torride dans la Valloire.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à Valloire-Loisirs de pouvoir renouveler cette expérience qui a tant plu aux ados, et qui correspond tout à fait aux objectifs de découverte de la montagne que se donnait le Père Polge dans ce lieu, et que notre association continue de promouvoir aujourd'hui.

En Octobre, l'AEP a organisé une soirée Contes à Lapeyrouse même, où les amateurs de veillées entre amis ont pu apprécier tout l'art de 3 conteuses, de l'Atelier de la forêt des Contes de Villevoiance : Joséphine, Nathalie et Aimée. Cette soirée s'est terminée dans la plus grande convivialité autour d'une copieuse assiette de produits du terroir, et nombreux sont repartis, bien

convaincus que les contes ne s'adressent pas qu'aux enfants !

**Travaux au hameau des Hugues** : l'AEP continue d'un côté, de maintenir l'entretien du grand chalet et d'assurer les mises aux normes constantes demandées par le Sdis, et de l'autre, d'avancer l'aménagement du chalet Madone avec son accès handicapé. Mais il nous faudra encore pas mal de temps pour achever celui-ci, car rénover est toujours plus compliqué que faire du neuf.

Cependant les bénévoles travaillent avec ardeur, 2 chantiers de 4 jours ont été effectués en Septembre et Octobre. L'hiver va toutefois mettre une pause à ces travaux car la neige est déjà arrivée.



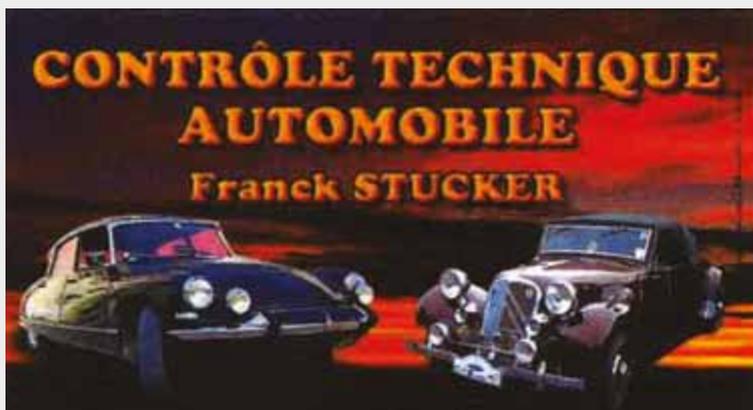
**Une date à retenir pour vous divertir et nous soutenir :**

**Dîner-Concert à Epinouze  
le Samedi 15 Février 2020 à 19h.**

**Réservations du chalet  
(vacances, fêtes de famille...)**

appeler au n° 04 75 31 73 28 ou 06 32 00 06 27

Pour consulter le site : [www.chaletdeshugues.fr](http://www.chaletdeshugues.fr)



**62 AVENUE LOUIS MICHEL VILLAZ  
ZC LE SUZON (DERRIÈRE AGRI SUD-EST)  
38270 BEAUREPAIRE**

**TÉL. 04 74 79 04 96**

## • Sou des écoles

Cette année, 4 nouveaux membres ont rejoint le bureau du Sou.

Bureau 2019/2020 : Président : Micaël DA SILVA, Vice-président : Rifat CETINBAS, Secrétaire : Léa COYNEL MESSAGER, Vice-secrétaire : Cécilia LAMPIS, Trésorière : Christelle BERTAGNOLIO, Vice trésorière : Marion DRAPIER.

Nous voilà prêts et motivés pour lancer nos manifestations !

La saison a débuté par la vente de gâteaux confectionnés par les enfants de l'école, s'en est suivi le LOTO en décembre, viendront en début d'année les matinées «Boudin» le 12 janvier et «Couscous» le 05 avril, ainsi que la boum du Carnaval pour le plus grand plaisir des enfants.

Enfin la traditionnelle sérénade et la Kermesse de l'école viendront clôturer l'année.



Nous vous attendons nombreux lors de ces manifestations, pour partager ensemble ces moments de convivialité au sein de notre village, qui nous permettent de

contribuer au financement de matériels, d'activités culturelles et pédagogiques, ou encore de sorties scolaires pour les enfants de l'école.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du Sou ainsi que les dates de notre calendrier en suivant notre page Facebook : Sou des écoles de Lapeyrouse.

Nous tenions à remercier les anciens membres du bureau ainsi que toutes les personnes qui oeuvrent à nos côtés et qui sont présentes lors de nos réunions et/ou manifestations.



## • Tennis de Lapeyrouse

Le 06 octobre dernier le Club de TENNIS à organisé sa matinée annuelle.

Cette année le Président Alain JULLIEN a concocté une « poule au pot » : 85 repas ont été vendus. Nous vous remercions tous pour votre fidélité ainsi que tous les bénévoles présents pour leur aide.

A noter l'assemblée générale qui se déroulera comme chaque année fin Avril.

**Bonnes fêtes de fin d'année.  
Le Bureau**

### RAPPEL TARIFS

**-Pour les habitants de Lapeyrouse Mornay :**  
Adulte 16,00 €, Couple 28,00 €, 14 ans 8,00 €, Ticket invité 3,00 €, Caution clé 16,00€.

**-Pour les personnes n'habitant pas à Lapeyrouse Mornay :**

Adulte 24,00 €, Couple 42,00 €, 14 ans 12,00 €, Ticket invité 3,00 €, Caution clé 16,00€.

**Les cartes sont en vente à la Mairie  
ou au Bar « verre de l'amitié »**





## • Valloire Loisirs

Une association intercommunale  
au service de l'animation locale

### **PERMANENCE D'ACCUEIL :**

#### **1, rue de la mairie à EPINOUBE**

au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la Mairie (ascenseur),  
l'atelier Poterie est au 2<sup>e</sup> étage (ascenseur).

**Tél : 04 75 31 76 83**

**mail :** assoc.valloireloisirs@orange.fr - **site :** valloire-loisirs.fr

### **ACCUEIL :**

lundi et mardi, vendredi : 9H-12H, 14H-17H  
jeudi : 14H-17H

**ESPACE DE VIE SOCIALE :** Activités, spectacles :  
Rachel PESSEAS, permanente :

**ACCUEIL DE LOISIRS :** Véronique BOUTEILLON,  
directrice : 06 74 26 64 47

**COMPOSITION DU BUREAU :** Présidente : Hélène  
THINON, Vice Présidente : Delphine RIGOUGY,  
Trésorier : Bernard CLAIN, Trésorier Adjoint : André  
GUIDONI, Secrétaire: Marie Noëlle COLOMBET,  
Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

### • **DES PROPOSITIONS pour tous les âges**

mises en oeuvre par Rachel, Véronique, Magali, les animateurs du centre de loisirs, les techniciens d'activités, les administrateurs bénévoles avec le soutien financier du SIVU de la Valloire pour le développement socioculturel (6 communes), de la CAF et de la CCPDA.

• **UN ACCUEIL DE LOISIRS intercommunal** à partir de 3 ans, le mercredi et durant les vacances scolaires



de 7H30 à 18H, dirigé par Véronique BOUTEILLON, propositions adaptées selon les âges

• **UN ACCOMPAGNEMENT pour vos Démarches CAF** (Rachel) Permanences à LAPEYROUSE MORNAY (mairie) le jeudi de 9H à 12H (sauf vacances scolaires)

### • **ATELIERS LUDIQUES ET PRATIQUES**

«Partager et consommer autrement» de 14H à 20H suivi d'une conférence à 20H, deux RDV pour partager, apprendre, réaliser, échanger : le vendredi : 24 janvier à la salle des fêtes de Moras, le 27 mars à la MPT de Lens Lestang

### • **DES ACTIVITES DE LOISIRS**

chaque semaine : Arts Plastiques, Qi Gong à LENS LESTANG ; Jeux de société, Anglais, Poterie, Couture, Crochet, Guitare, Yoga à EPINOUBE, Qi Gong et Yoga à ST SORLIN, Randonnées (5 groupes selon les possibilités de chacun)

### • **DES STAGES** à la journée ou 1/2 journée :

MOSAIQUE à EPINOUBE : Atelier le samedi ;  
ARTS PLASTIQUES avec Isabelle LAI : Sortie Croquis le samedi 28 mars

### • **UNE PROGRAMMATION DE RENCONTRES/ SPECTACLES :**

. **Projection/Echange** le jeudi à 14H30 à EPINOUBE avec des voyageurs-reporters : jeudi 27 février : CALIFORNIE ; jeudi 23 avril : CONGO ( Voyage au pays des pygmées)

. **Théâtre** avec la Comédie Itinérante :

- mardi 14 janvier à 20H à LAPEYROUSE : «*Neuf mouvements pour une cavale*»

- jeudi 13 février à 20H : *La controverse* à ST SORLIN (Salle annexe)

. **Spectacle interactif** joué par une vraie famille, avec Erika LECLERC MARCEAU : «*La folle épopée d'une famille ordinaire*» vendredi 24 avril Salle des Fêtes de MORAS à 20H30.

### • **DES TEMPS DE RENCONTRES ENTRE PARENTS**

. «**CAFE PARENTS**» le lundi matin de 8H30 à 10H à ST SORLIN ( salle à côté de la bibliothèque) avec Magali pour se rencontrer entre parents, échanger - OUVERT à TOUS - pas d'inscription

. **Atelier de Parents** pour échanger et s'entraider (une fois tous les 2 mois au siège )

### • **DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS :** à EPINOUBE

«Atelier à 4 mains» le samedi matin : poterie avec Cécile ; un vendredi par mois : cuisine Parents/Enfants avec Magali de 16H30 à 19H30 suivi d'une dégustation ( sur inscription)

### • **SALONS/EXPOSITIONS**

. **34<sup>ème</sup> Salon des Jeunes** 16 au 31 mai à Saint Sorlin

. **39<sup>ème</sup> Salon de Peinture** 06 au 14 juin à Lens Lestang

## • Eglise Saint Henri

A l'heure où nous rédigeons cet article, nous rentrons dans le temps de l'Avent qui nous conduit à Noël.

A la parution du bulletin, nous espérons que vous aurez passé de belles fêtes .

### **A Lapeyrouse :**

Ce mois de novembre a vu la réalisation des travaux de réfection du sol de l'église prévus par la mairie. A ce jour, l'église est fermée. Des funérailles ont été célébrées dans les églises d'Epinouze et de Manthes.

La ré-ouverture est programmée pour le début d'année, la première messe aura lieu le 1<sup>er</sup> février.

**Notre repas paroissial** Manthes-Lapeyrouse est confirmé à la date du dimanche 29 mars à midi pour notre traditionnel coq au vin. Nous vous attendons nombreux.

**Journée du patrimoine** à l'église de Lapeyrouse avec la présentation d'anciens vêtements sacerdotaux gardés à la sacristie : chapes, chasubles, étoles, et d'accessoires : bourses brodés, présentation de la vitrine.

Un nombre correct de visiteurs : pour les jeunes, surprise du travail réalisé, pour d'autres plus anciens, des souvenirs de procession !

### **Dans notre paroisse Notre Dame de la Valloire :**

Le 13 octobre dernier, comme chaque année, les paroissiens se sont retrouvés pour la Fête Patronale et aussi la rentrée du caté.

C'était l'occasion d'accueillir les trois religieuses vietnamiennes arrivées dans notre paroisse l'an dernier. Un repas vietnamien offert par la communauté vietnamienne de Valence a régalé 180 personnes participant à ce moment convivial.

Les paroissiens ont pu visiter l'appartement rénové de la cure de St Rambert dans lequel nos religieuses vont désormais loger pour être au cœur de leur mission.

« **La Ronde des clochers** » Découvrir en marchant les clochers de notre territoire ! C'est ce que proposait pour la première fois l'équipe paroissiale qui organisait le 22 septembre dernier une marche au départ de Manthes.

160 personnes ont participé découvrant ainsi les églises de Manthes, Lens-Lestang et Notre Dame de Chatenay, Moras en cette journée du patrimoine.



Participation encore modeste, mais rendez-vous en 2020 pour une deuxième ronde avec la découverte d'autres églises de la paroisse Notre Dame de la Valloire.

Vous voudriez avoir davantage de **lectures spirituelles**, de meilleures connaissances de la foi, d'histoires religieuses .....

Pour permettre aux paroissiens d'accéder sans frais à ces lectures, nous sommes en train de constituer une bibliothèque de prêt paroissial. Pour emprunter un livre, rendez vous à la maison paroissiale (cure) d'Anneyron. Vous trouverez la liste des ouvrages sur le site ndvalloire.

### **Rectification**

#### **Information erronée sur le Lien de juillet 2019**

**A savoir que Jean Chardon, diacre, garde en partie ses fonctions en accord avec notre évêque**

### **CONTACTS :**

**Accueil-Secrétariat :** Cure d'Anneyron, 9 place de l'église, 26140 Anneyron  
Tél/Fax : 04 75 31 50 75  
E-mail : ndvalloire@wanadoo.fr  
Site internet : <http://ndvalloire-valence.cef.fr>

**Permanences :** Le mardi de 9h30 à 11h30  
Le jeudi de 9h30 à 11h30  
et de 15h à 17h,  
Le vendredi de 15h à 17h,  
Le samedi de 9h30 à 11h30

### **Equipe curiale :**

p. Bernard HERAUD, p. Olivier Peyron (week-end)

à Lapeyrouse:

Jacqueline CLOT-DURBET	04 75 31 93 10
Martine DURAND	06 71 06 59 15
Martine Genin	06 10 92 12 86
M. Hélène MUETON	04 75 31 98 65



## • Club Auto Nostalgie 26

### Le club-autonostalgie26.fr

rassemble les amateurs de véhicules anciens (autos, motos, tracteurs, moteurs fixes, mobylettes, vélos, etc).

Toute l'activité de notre association est retracée sur [www.club-autonostalgie26.fr](http://www.club-autonostalgie26.fr) ainsi que sur Facebook et Instagram.

En 2019, la grande nouveauté fut l'organisation de la Mécanibourse sur deux jours dans la commune de Viriville les 18 et 19 mai 2019.



En effet, l'organisation d'une telle manifestation dans la commune ou à Beurepaire n'était pas possible. Un accord a donc été trouvé avec la Municipalité de Viriville.

Si vous possédez un véhicule ancien, venez nous rejoindre. Tous les véhicules possèdent un intérêt.

Notre assemblée générale 2020 a lieu le 11 janvier 2020 à la salle des associations de Lapeyrouse Mornay. Elle est ouverte à tous.

## • Comité des fêtes

Le Dimanche 14 juillet a eu lieu le feu d'artifice intercommunal. Nous remercions les associations pour avoir participé à cette journée.

Le bénéfice était de 304,34 euros par association participante.

Le dimanche 29 octobre a eu lieu la bourse aux jouets. Il y avait une quarantaine de tables réservées.

Nous remercions les bénévoles pour avoir participé à la décoration de la place à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le samedi 11 janvier à 11 h aura lieu l'assemblée générale à la salle de réunion.

Toutes les personnes qui souhaitent s'investir au sein du comité des fêtes sont les bienvenues.

**INFO** : si vous êtes intéressés pour la location de vaisselle, merci de contacter la présidente : Mme Nadine GOUDARD au 06.31.08.29.97.

**Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**



# EURO FACADE

Père et fils  
Depuis 1985

**Spécialiste du pisé**

*Supports neufs, anciens et ossature bois  
Joints de pierre - Finitions personnalisées*

*Isolation thermique  
par l'extérieur  
Agréé certifié  
Qualibat RGE*

22 impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse-Mornay

Port. 06 80 08 39 59 - 06 78 30 12 31

Mail : [euro.facade@hotmail.fr](mailto:euro.facade@hotmail.fr) - [www.ravalement-facade-drome-isere.fr](http://www.ravalement-facade-drome-isere.fr)



## • Pédalons pour eux

Nous sommes Sophie, Vanessa et Carène, créatrices de l'association Pédalons pour eux, en Avril 2019, association dynamique, mixant le sport (vélo) et le social.

Notre objectif est simple : aider des associations à but non lucratif ou structures qui contribuent au bien être des enfants, adolescents, adultes fragilisés par une maladie en organisant des événements pour récolter des dons.

Chaque année, une association différente est soutenue.

Depuis 2 ans, nous organisons un road trip (voyage) à vélo annuel, sur plusieurs jours ( 2018 Vienne - Grau du Roi 380km, 2019 Nice - Avignon 430km), ces voyages sont ouverts à tous, sans difficultés et pour tous niveaux.

En juin 2019, notre road trip 430km à vélo pour sourire à la vie, dont vous avez peut être entendu parler, pour l'association «Sourire à la vie» qui aide les enfants à mieux traverser les épreuves de la maladie, nous a fait pédaler de Nice à Avignon pendant 12 jours afin de récolter des dons.

En 2020 l'association Lucioles qui a pour but d'aider à améliorer le quotidien des enfants gravement malades hospitalisés en fournissant du matériel ludique aux services de pédiatrie et d'animation des hôpitaux, recevra notre soutien durant toute l'année. Pour cela nous avons prévu d'organiser un road trip à vélo ainsi que deux nouvelles manifestations, une randonnée vélo (en juin) pour tous (adulte et enfants) ainsi qu'une pistolet Nerf Party (en septembre), pour les petits et les grands !

Du 28 mai au 7 juin 2020, se déroulera le prochain road trip à vélo : 640 Kms à la découverte de la côte Atlantique par la Vélodyssée.

Départ de la Rochelle, passage par la sublime île de Ré, puis direction Royan pour une traversée de la Gironde en bateau. Plus au sud nous contournerons le bassin d'Arcachon, et la dune du Pilat. Puis, après avoir traversé les grandes forêts, longé les plus belles plages, la côte basque se dévoilera à nous et nous mènera à la dernière ville de notre parcours : Hendaye.

11 jours inoubliables pour une belle aventure et un grand bol d'air !

Infos et réservation :

[association.pedalonspoureux@gmail.com](mailto:association.pedalonspoureux@gmail.com)



Notre association organise également des sorties vélo toute l'année pour les adhérents, qui pourront aussi participer aux événements organisés par l'association à tarif réduit (hors road trip à vélo).

Toi, homme ou femme, sportif..... ou pas, sportif du dimanche, qui aime faire du vélo, pour le plaisir de rouler à travers de petites routes et chemins, avec pour seul objectif de s'aérer la tête.

Toi qui aime faire du vélo mais pas parler chrono, qui ne recherche pas la performance, ni la compétition.

Toi qui aime la nature, contempler les paysages, partager tes petits coins pour faire du vélo.

Toi qui a du temps.... un peu.... beaucoup et qui souhaite donner un coup de main pour nous aider et soutenir notre association, alors REJOINS NOUS !

Adhérents ou bénévoles, chacun s'impliquent à son rythme, selon ses disponibilités.

Association Pédalons pour eux  
335 route de la Ranche  
26210 Lapeyrouse Mornay  
[association.pedalonspoureux@gmail.com](mailto:association.pedalonspoureux@gmail.com)  
Présidente : GOLIC Sophie : 06 17 47 97 97  
[www.associationpedalon.wixsite.com/pedalonspoureux](http://www.associationpedalon.wixsite.com/pedalonspoureux)  
[www.facebook.com/pedalonspoureux](http://www.facebook.com/pedalonspoureux)



## • La Truite des Veuzes et d'Oron

*L'AAPPMA La Truite des Veuzes et d'Oron,  
une association intercommunale*

- **Plus de 300 adhérents en 2019** dont plus de 50 jeunes pêcheurs de moins de 18 ans, auxquels s'ajoutent de nombreux pêcheurs issus des communes et départements limitrophes ;
- **60 km de rivières et ruisseaux** sur 5 communes de la Valloire (Manthes, Moras, Epinouze, Lapeyrouse-Mornay et St Sorlin en Valloire) ;
- **Un effort conséquent de repeuplement** en alevins de truite fario introduits dans les Orons, le canal SNCF, les Veuzes, les Collières, le Dolure et leurs nombreux biefs, afin de compenser le déficit de la reproduction naturelle ;
- **Plus de 1000 heures annuelles de bénévolat** au service de la protection et de la mise en valeur des rivières de la Valloire.  
Des missions en lien avec la protection de l'environnement et au service du développement durable de la Valloire
- **lutter contre les pollutions** et la dégradation du milieu naturel ;
- **représenter les pêcheurs** et participer activement à la protection des milieux aquatiques, en apportant notre connaissance historique et très pointue du terrain ;
- **œuvrer toujours et encore pour une gestion à long terme** de la ressource en eau et des rivières
- **effectuer toute intervention de mise en valeur piscicole** (repeuplement, aménagements divers, nettoyage de berges,...)

- **promouvoir la pêche** et la gestion des ressources piscicoles.

### L'année 2019 en bref

Troisième année de sécheresse consécutive, 2019 aura une nouvelle fois été une année difficile pour nos rivières. Le niveau de la nappe phréatique, qui assure le débit de base de toutes les rivières de la Valloire, a été très bas sur toute l'année ; il a même une nouvelle fois tutoyé, en octobre 2019, le record historique de 1990... Heureusement Dame fario fait preuve d'une capacité d'adaptation certaine... pour peu qu'il lui reste un peu d'eau sur le dos !

Les effets du changement climatique, combinés à des prélèvements dans la ressource qui excèdent désormais régulièrement la recharge de nos nappes, doivent conduire chacun d'entre nous à interroger ses propres usages de l'eau, au niveau personnel comme au niveau professionnel. Un défi de taille pour les années à venir et alors que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bièvre Liers Valloire va entrer en phase opérationnelle !



### Dates à retenir pour 2020

**Ouverture de la pêche à la truite : du samedi 14 mars au matin au dimanche 20 septembre au soir.**

**ETS ZAPPA Sylvain**

**PRO D MULTI**

*Solution d'Hygiène réfléchie*

- Dératisation
- Désinsectisation
- Destruction Guêpes & Frelons
- Dépigeonnisation
- Piégeage tous Nuisibles
- Ramonage
- Dégraissage de Hotte
- + Autres services

Tél: 04 69 29 23 15 Port: 06 88 47 36 03 Email: [contact.prodmulti@gmail.com](mailto:contact.prodmulti@gmail.com)

Découvrez nos services + sur: [www.prodmulti.com](http://www.prodmulti.com)

